

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux: 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Février-Mars 1934

SOMMAIRE

Avis important — Conférence — Réunions

I. Association des Anciennes Élèves

1. Assemblée générale du 25 janvier.
2. Réunion du Conseil du 25 janvier.
3. Décoration. — Soutenances de thèses.
4. Thé en l'honneur de Mlle Jaudel et de Mme Brody-Zay.
5. Mariages. — Naissances. — Décès.
6. Bibliothèque. — Avis.
7. Nouveaux membres de l'Association.
8. Accusé de réception de cotisations.
9. Dons pour la Maison de retraite de Pau.

II. Société de Bienfaisance

1. Réunion de janvier. — Assemblée générale de la Société de Bienfaisance.
2. Réunions du Cercle amical.

III. Notes et Informations

1. Orientation professionnelle et placement.
2. Dots pour jeunes filles.
3. Le Foyer Familial des Anciennes Lycéennes de Pau.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à Mme DELZANT, 39, avenue de Breteuil, 7^e.

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ASSOCIATION, à Mlle Georgette KAHN, 69, Bd de Reuilly, 12^e.

Nous signalons à Mesdames les Professeurs, à tous les membres de notre groupement les avantages qui leur sont accordés par les annonceurs, dès qu'elles se recommandent de l'Association.

Leur réserver notre clientèle est aussi un moyen de leur témoigner notre gratitude.

Avis important

Mme Castier, trésorière, 31, rue Jouvenet, Paris, 16^e, prie instamment les sociétaires, particulièrement celles qui habitent l'étranger et les colonies, qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation pour l'année courante, soit 15 fr., de bien vouloir la lui envoyer par mandat chèque ou virement postal (Compte 355-44 Paris). Ce compte est celui de l'Association. Les mandats doivent être adressés 71, rue du Ranelagh.

Elle leur rappelle qu'on peut racheter sa cotisation et devenir sociétaire PERPÉTUELLE en versant une somme de 200 fr. en une ou plusieurs fois.

Conférence

La deuxième conférence organisée par l'Association des Parents d'Elèves du Lycée Molière :

MON VOYAGE AUX ETATS-UNIS,
Par Mme Marcelle KRAEMER-BACH,
Avocat à la Cour

aura lieu dans la salle des fêtes du Lycée, le 21 mars, à 20 h. 45. Les anciennes élèves et les grandes élèves du Lycée y sont cordialement invitées.

**La Fête du Lycée aura lieu le jeudi 14 juin.
Concours de Costumes. Concert. Guignol.**

Réunions du mois

Mercredis 18 avril et 16 mai, à 4 h. 3/4, Réunions de Bienfaisance.

Dimanche 15 avril, Cercle amical à 2 heures.

Dimanche 13 mai (2^e dimanche), à 2 heures : Fête du Cercle.

I. Association des Anciennes Elèves

Assemblée générale du 25 janvier 1934

Notre Assemblée générale s'est tenue cette année un jeudi. Nous remercions notre chère Mme Fiquet d'y être venue si fidèlement. Nos compagnes étaient relativement nombreuses ; nous avons eu le plaisir de voir à côté des fidèles très anciennes, une dizaine d'aspirantes, ce qui nous a causé le plus vif plaisir, car ces jeunes, qui représentent l'avenir, se joignent à leurs aînées, pour continuer leurs efforts et en faire comprendre l'utilité aux compagnes qui n'ont pas encore quitté le Lycée.

Enfin, un certain nombre de nos camarades ont accompagné leurs notices d'annuaire et leurs bulletins de vote de souvenirs sympathiques, de vœux de nouvel an et de messages d'amitié pour leurs anciens professeurs et compagnes, en s'excusant de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale.

Mlle Weil et Mme Delzant remercient particulièrement de ces preuves de fidèle amitié : Mmes Alési-Courtin, Bazin, Ozouf-Brossolette, Delmon-Delaplanche, Charpentier-Douchez, Mullender-Remont, Kœchlin-Bergman, Kerguelen-Belot, J. Rousseau, Grumbaum-Ballin, Nozières-Noël, Jacob-Mayer, Jaudon-Milon, Moreau-Georges, Pottier, Tencé, de Villeneuve-Flayosc, Mlles

Brigitte Hommey, Isabelle de Migny, S. Baumann, Elisabeth Barbier, Paule Duret, G. Lemer cier, Germaine Rousselot, Marguerite-Marie Chalufour.

La séance s'ouvre à 3 h. moins le quart. Nous avons la joie qu'elle soit présidée par nos trois présidentes d'honneur : Mme Thirion-Stoude, que nous remercions tout particulièrement de sa venue, Mlle Plicque et Mlle Bordenave, Directrice du Lycée qui, malgré ses nombreuses occupations, a réussi à s'échapper pour assister à nos délibérations et nous conseiller au sujet de l'organisation de la Fête.

Le Conseil est au complet :

Mlle Weil, notre dévouée présidente, est là, ainsi que Mlle Romand, vice-présidente, Mmes Castier et Rubin, trésorière et trésorière-adjointe, Mme Delzant et Mlle Kauffmann secrétaires, Mlles Bouteille, Courtin, Hécart, Mmes Jeangirard, Münch, Mlles Picard, Turpin et Valério.

Mlle Weil donne lecture de quelques lettres : celle de notre fidèle Mme Nozières-Noël, membre démissionnaire, « si contrariée de n'être pas présente parmi nous », mais retenue par ses deux bébés.

Celle de Mlle Marg.-Marie Chalufour qui a accepté de poser sa candidature au Conseil, mais qui, obligée de se reposer quelques semaines à la Montagne, est désolée de ne pouvoir être présente au Lycée : « J'y serai par la pensée, et surtout vous souhaite bonne chance et de nombreuses présences parmi les Anciennes ».

Celle de Mme Delmon-Delaplanche qui prend toujours intérêt à l'évolution de l'Association et pour qui c'est un plaisir de lire, à chaque *Bulletin*, des nouvelles de la « Maison ».

Celle de Mme Charpentier-Douchez qui répond à la question posée au sujet de la Fête de juin, et s'enquiert de la Maison de Retraite de Pau.

Celle enfin de Mme Ozouf-Brossolette qui « lit toujours avec émotion le *Bulletin* qui lui parle du Lycée et de quelques-unes de celles qu'elle y a connues professeurs et compagnes », et tout spécialement le dernier « qui contenait ces souvenirs évoqués par M. Pierre Lévy, sur les derniers jours de Miss Scott : Pour moi qui, loin de Paris, n'ai su que l'événement brutal et cruel du 16 novembre, de telles paroles où revit celle qui ne peut être oubliée, sont d'une poignante douceur. » De telles lignes contiennent le meilleur des remerciements que nous puissions renouveler à M. Pierre Lévy pour la publication qu'il a bien voulu nous permettre.

Avant de présenter son rapport moral, Mlle Weil communique encore à l'Assemblée une lettre de M. le D^r Schreiber, Président de l'Association des Parents d'Elèves du Lycée Molière, qui s'excuse de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale où nous l'avions convié, et invite cordialement les anciennes élèves aux deux Conférences qu'organise l'Association des Parents d'Elèves, dans la salle des Fêtes du Lycée les 7 et 21 mars à 20 h. 45.

Rapport de la Présidente

MADAME LA DIRECTRICE,
MESDAMES, MESDEMOISELLES,

En croirez-vous vos oreilles, si je commence ce rapport par des félicitations ? Une fois n'est pas coutume n'est-ce pas et surtout il y a un commencement à tout ! Eh bien, je vous félicite de votre assiduité à la bibliothèque : 1.247 prêts ont été consentis cette année, au lieu de 759 en 1932. Toutefois Georgette Kauffmann, que je remercie en votre nom à toutes pour le dévouement, l'énergie, la modestie qu'elle met dans tout ce qu'elle entreprend, et elle entreprend un peu plus chaque jour, Georgette donc me disait que la clientèle diminuait depuis novembre et que, de nouveau, les livres mettaient plus de temps qu'ils ne devraient à rentrer au bercail. Nous espérons que cette défaillance ne sera que toute passagère et que vous voudrez mériter le supplément au catalogue que vous aurez peut-être pour octobre.

Qu'avons-nous fait en 1933 ? Rien que vous ne sachiez déjà, rien de très différent de ce que nous avons essayé en 1932. Nous avons continué notre effort vers le mieux, nous avons tâché de secourir de toutes les façons celles qui demandaient de l'aide ; nous avons réussi quelquefois, mais nous voudrions faire tellement mieux encore. Nous avons distribué 7 prêts d'honneur, 2 bourses d'études, une bourse de travail ; nous avons toujours notre lit à la pouponnière de Boulogne ; nous sommes fidèles aux infirmières-visiteuses, aux pupilles de l'Ecole, à l'orphelinat de l'enseignement secondaire, à l'Abri. Nous faisons aussi partie du groupement universitaire français pour la Société des Nations ; grâce à la fête de juin, nous donnons des vêtements à quelques-uns des plus malheureux parmi les enfants de l'école de la rue Gustave-Zédé. Et puis il y a la vente qui alimente la Caisse de la Société de bienfaisance, vente à laquelle

collabore le Lycée tout entier. N'oublions pas non plus l'arbre de Noël (nous avons cette année réuni 150 enfants et confectionné 200 paquets) ; n'oublions surtout pas le cercle amical, si cher au cœur de Mlle Scott, et auquel nous aimerions tant voir venir beaucoup de nos jeunes sociétaires et de nos aspirantes avec leur entrain et leurs idées de causeries ou de lectures à faire à nos invitées. Nous aimerions aussi les voir, ces aspirantes et ces jeunes sociétaires, aux réunions de bienfaisance qui ont lieu au Lycée le 3^e mercredi de chaque mois, à 5 heures moins le quart. Nous voudrions, en un mot, les voir participer à la vie active de l'Association. Elles se rendraient mieux compte alors (et leurs familles aussi), pourquoi nous insistons tellement pour que les cotisations soient payées régulièrement, pourquoi nous leur demandons ce grand effort au moment de la vente, pourquoi nous les invitons si... chaleureusement à venir au bal de l'A. et pourquoi nous tenons tant au succès de la fête de juin. Faire partie de l'Association est bien, mais si vous vous contentez de vous inscrire, vous augmentez la force matérielle du corps et c'est tout. Or, à chaque corps il faut une âme, une âme joyeuse et forte, constamment vivifiée par des éléments jeunes qui, un jour, prendront la place des aînés. C'est cela que nous attendons de toutes celles qui sont venues à nous cette année et à qui je souhaite la bienvenue.

Nous avons été particulièrement heureuses d'inscrire Mlle Ely Scott, sœur de notre Miss Scott, parmi nos membres donateurs. Mlle Bertrand, Mmes Hanoteaux, Leviandier et Teste, qui ont accepté d'être membres honoraires de l'A. Je les en remercie.

Nous avons 14 nouvelles sociétaires perpétuelles.

Sociétaires perpétuelles : Mmes Babinet-Aubert Destreicher-Rose, Castier-Pinloche, David-Paquin, Courtin-Duroux, Gontard-Polak, Mlles Azéma Gérard, Jeanne-Marie Laurent, Ginette Lemercier, Suzanne Mazurier, Berthe Rozanès, Mme Rouault-Boudin, Mlle S. Sourmais, Mme Tedesco-Polack.

34 sociétaires ; ce n'est pas beaucoup.

Sociétaires : Mlles Paule Arnaud, Beyrines, Yvette Bonnaure, Jeanne Borgel, Paulette Bouhant, Simone Deligny, Colette Denis, Anne-Rose, Ebersolt, Antoinette Emerique, Denise Erlich, Mme Foy-Laurent, Mlles Suzanne Grandjean, Paulette Jouan, Suzanne Judalais, Denise Kahn, Mireille Labro, Denise Lévy, France L'Huillier, Geneviève et Yvonne Luinaud, Marcelle Lyon-Caën, Colette Maestracci, Jacqueline Monnier, Marthe

Montel, Josine Neuskens, Maggie Ozil, Eliane Passéga, Henriette Petin, Suzanne Ravizé, Dina Salmona, Antoinette Santelli, Lucienne Shamasch, Mme de Tolédo-Tiano, Mlle Catherine Vitte-Weill.

Enfin 37 aspirantes ; c'est mieux. Merci à Mme Jeangirard, Milles Picard, Courtin, Valério qui sont nos agents de liaison.

Aspirantes : Milles Hélène Achard, Christiane Antheaume, Simone Arnaud, Marguerite Balle, Denise Bowas, Simone Bulcourt, Charlotte Cluze, Nicole Delporte, Geneviève Dubief, Anne Eynoch, Geneviève Farcot, Henriette Fraysse, Jacqueline Giraud, Suzanne Gossart, Anne-Marie Gratzmuller, Nina Grouss, Françoise Guggenheim, Yvette Kahn, Anaïde Kaloustian, Irène Krivitzky, Colette Hutten, Irène Iminittoff, Simone Le Roux, Denise Marnier, Suzanne Moigneu, Arlette Medwedeff, Geneviève Miquelard, Irène Poberegsky, Janine Polack, Suzanne Quinet, Paulette Rouyer, Odette Sananès, Renée Tresse, Nadia Varishawsky, Annette Weill, Geneviève et Annette Weill.

Voici les lauréates des prix dont l'A. est fondatrice ou « gérante » :

Prix Henriette-Stoude. — Françoise Duché, en Première ; Simone Cochard, en 6^e.

Prix Madeleine-Plicque. — Denise Lévy en Mathématiques.

Prix Marie-Dugard. — Suzanne Grandjean, en Philosophie.

Prix Isabelle-Mallet. — Rosine Stœchlin, en Première.

Prix Henriette-Hécart. — Nathalie Vanstein, en Seconde.

Prix Solange-Karpelès. — Janine Touchon, en 7^e.

Il est une chose que je tiens à vous signaler et dont vous avez certainement reconnu le grand intérêt : c'est la fondation, à Pau, d'une maison de retraite et de repos des Lycéennes et Collégiennes, où seront accueillies les anciennes élèves des Lycées et Collèges de jeunes filles de l'Union des grandes Associations, qui sont âgées ou isolées, fatiguées ou convalescentes, mais non malades.

Cette maison a été fondée sur l'initiative de l'A. de Pau que nous remercions d'avoir eu cette idée et surtout de l'avoir réalisée. Tâchez, autour de vous, de trouver des souscripteurs, aussi minimes soient-ils.

Nous nous sommes réunies le 13 janvier dans le cabinet de Mme la Directrice, pour attribuer la bourse Margaret-Scott.

Les cotisations ont produit, pour Sévigné, Sèvres et Molière, la somme de 15.000 fr. La bourse a été donnée à une jeune fille (présentée par Mlle Sance), préparant le professorat de l'École Normale ; ce sera, cette année, une bourse de repos.

Vous savez que Mme Delzant est toujours à votre disposition pour tous renseignements quant aux offres ou demandes de situations. Elle a, cette année encore, facilité un séjour de vacances à l'étranger à une de nos compagnes. Vous devriez lire le *Bulletin*, de A jusqu'à Z, uniquement pour remercier vos deux secrétaires (Mme Delzant et Georgette Kauffmann) du mal qu'elles se donnent pour lui !

Nous allons, si vous le voulez bien, donner un souvenir ému aux membres de notre A., disparus cette année.

Mlle Cornu, qui avait passé quelques années à Molière avant de professer à Fénélon.

Mlle de Beaucorp, venue au Lycée il n'y a pas très longtemps.

M. Stilb, ancien professeur de danse au Lycée, qui ne manquait jamais une occasion de nous témoigner son intérêt.

Simone Rousseau, ingénieur-chimiste, enlevée au cours d'une expérience de laboratoire.

Françoise Stein, disparue accidentellement cet été.

Enfin, Mme René Rousselin (Geneviève Tijoux), décédée à Marrakech, en même temps que son dernier bébé.

Je vais, maintenant, donner la parole à la trésorière, dont vous pourrez apprécier l'ordre et la méthode ; vous apprécierez aussi son cœur si vous la voyiez autrement qu'une fois par an.

Auparavant, je veux remercier, une fois de plus, Mme la Directrice, et tout le personnel du Lycée, enseignant et administratif, pour l'aide que chacun nous apporte et la bonne grâce avec laquelle on nous supporte. Je dis aussi merci aux agents du Lycée sur le dévouement desquels nous pouvons toujours compter.

Un mot encore : nous avons été obligées d'accepter la démission de Mme Nozières-Noël ; ses devoirs de maman ne lui permettent plus de nous aider ; nous la remercions encore de toutes les heures qu'elle nous a données et nous pensons bien la revoir, plus tard, parmi nous. Nous présentons à vos suffrages, pour la remplacer, deux anciennes élèves, de mérite égal : choisissez !

D'unanimes applaudissements expriment la commune approbation de ce compte rendu moral.

La Présidente donne la parole à la trésorière, Mme Castier.

Bilan financier

Ressources annuelles

RECETTES

En caisse au 1^{er} janvier 1933 1.881 14

Cotisations

64 Aspirantes		} 8.008 »
10 Sociétaires 1934		
30 Sociétaires 1932		
1 Abonnement 1932		
1 Abonnement 1933		
420 Sociétaires 1933		
Remboursement des Sociétaires à la Maison de Retraite de Pau		343 »
Annonces publicitaires		2.355 »
Participation de la Société de bienfaisance au <i>bulletin</i>		300 »
Intérêt de l'argent placé :		
5 Crédit national 6 o/o 1922	150 »	
6 Crédit national 5 o/o 1919	150 »	
3 coupons rente 3 o/o	93 50	
Rente 4 o/o 1932	222 75	
2 Ville de Paris 99	14 98	
Rente 4 o/o 1925	60 »	
3 Ville de Paris 98	22 32	
Rente 3 o/o	93 50	
2 Crédit national 6 o/o 1923	60 »	
Rente 5 o/o 1920	85 »	
2 Ville de Paris 94-96	15 18	
Rente 4 1/2 o/o 1932	224 50	
4 outillage national, 4 1/2 o/o 1932	180 »	
3 Foncières 95	32 04	1.440 95

Total 14.328 09

DÉPENSES

2 Prêts d'honneur	1.300 »
2 bourses d'études	1.400 »
<i>Bulletins</i>	5.922 »

A reporter 8.622 »

Report	8.622 »
Cotisation aux Infirmières-Visiteuses ... 50 »	
— aux Pupilles de l'École 200 »	
— au Groupement Universit. de la S.D.N. 33 »	
— à l'Orphelinat de l'Enseigne- ment secondaire 50 »	
— à l'Union des Associations .. 100 »	433 »
Prix Marie Dugard	
— Solange Karpelès	
— Henriette Stoude	136 »
— Madeleine Plicque	
— Isabelle Mallet-Delêtre	
— Henriette Hécart	
Réunions, circulaires, convocations, rappels pour la bibliothèque	639 30
Frais de recouvrement	557 40
Frais de poste de la trésorière	118 30
Frais d'envoi des <i>Bulletins</i>	174 65
Frais de la secrétaire	58 35
Frais de garde des titres	82 50
Bibliothèque	241 65
Une plaquette Marie-Dugard	5 »
Achat de fleurs	78 »
Cadeaux à des agents du Lycée	50 »
Carnets de quittances	129 »
Maison de retraite de Pau	500 »
Transfert à la Société de bienfaisance, 1/10 des cotisations reçues en 1932	874 85
Transfert au fonds de réserve, 1/10 de l'intérêt de l'argent placé en 1932	153 »
<hr/>	
Total	12.853 »
Solde créditeur le 17 janvier 1934	1.475 09

Ressources exceptionnelles

RECETTES

En caisse le 1 ^{er} janvier 1933	560 55
Dons de Mmes Bataillon, Saglier, Lhoumeau, Albaret	271 »
Fête de juin	6.242 30
Bal	2.565 »
<hr/>	
	9.638 85

DÉPENSES

4 Prêts d'honneur	5.000 »
Dons à l'Abri	75 »
— à l'Office de placement de l'Union	50 »
— à la Poupomière de Boulogne	1.000 »
— au vestiaire	900 »
	<hr/>
	7.025 »
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1934	2.613 85

Fonds de réserve

Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1933	1.231 »
8 sociétaires perpétuelles complètes :	
Mlles Lemercier, Duroux, Mazu-	
rier, Rozanès; Mmes Gontard	
Videau, Castier, Destreicher. 1.600 »	
5 n'ont pas terminé leurs versements :	
Mmes David-Paquin, Tedesco,	
Rouault-Boudin; Mlles Sour-	
mais, Réau	425 »
2 ont terminé leurs versements :	
Mlles Adam, Laurent	200 »
Versé 1/10 de l'intérêt de l'argent placé en 1933 ..	153 40
	<hr/>
	3.609 40
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1934	3.609 40
Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.	

Projet de budget

RECETTES

En caisse	1.475 09
A percevoir :	
450 cotisations 1933	6.750 »
100 — aspirantes	500 »
5 abonnements	50 »
Participation de la Société de bienfaisance	300 »
Intérêt de l'argent placé	1.367 54
Annonces	2.680 »
	<hr/>
Total	13.122 63

DÉPENSES

2 bourses d'études	1.400 »
Prêts d'honneur	1.500 »
<i>Bulletins</i>	6.000 »
Dons Orphelinat de l'Enseignement supérieur ...	50 »
— Pupilles de l'école	200 »
— Union des Associations	100 »
— Infirmières-visiteuses	50 »
— Groupement universitaire de la S.D.N. ...	33 »
Prix Karpelès	7 »
— Henriette Stoude	42 »
— Madeleine Plicque	80 »
— Marie Dugard	60 »
— Mallet-Delètre	58 50
— Henriette Hécart	72 »
	<hr/>
	319 50
Bibliothèque	500 »
Réunions, circulaires	600 »
Envoi <i>Bulletins</i>	200 »
Frais de bureau de la secrétaire	100 »
— de poste de la trésorière	700 »
— de garde des titres	83 50
Don à la Société de bienfaisance, 1/10 des cotisations reçues	800 »
Transfert au fonds de réserve, 1/10 de l'intérêt de l'argent placé	136 75
	<hr/>
Total	12.772 75
Solde créditeur le 1 ^{er} janvier 1935	349 88

Le projet de budget est approuvé à l'unanimité.

Dans le bilan figure un chapitre relatif au supplément de cotisation de 1 fr., demandé aux membres de l'Association pour rembourser l'avance faite à la Maison de Pau, Mlle Weil pense qu'il est utile de donner quelques explications.

Lorsque s'est constituée l'Association du Foyer Familial des Anciennes Lycéennes, pour mettre en train la fondation, un fond de roulement était nécessaire.

Mme Lévy, présidente de l'A. de Pau, et promotrice de cette fondation, suggéra que la somme nécessaire serait facilement réunie, si chacun des membres des 136 Associations grou-

phées dans l'Union, consentent à ajouter à leur cotisation la majoration minimale de 1 fr.

Cette suggestion fut adoptée par le Conseil de notre A. à la réunion du 5 avril 1933, où il fut décidé que nous enverrions immédiatement 500 fr. à Pau, nous inscrivant comme membre fondateur, mais que cela représenterait non pas un *don* à proprement parler, mais une *avance*, que les membres de notre A. seraient susceptibles de rembourser, en ajoutant 1 fr. à leur cotisation.

Mme Delzant ajoute, à propos de la Maison de Retraite de Pau, qu'elle en a eu les meilleures nouvelles à la dernière réunion du Comité de l'Union dont elle fait partie comme déléguée de l'A. de Molière.

La Maison, installée dans une jolie habitation, la *Villa du Midi*, un peu en dehors de la ville, s'est ouverte au début d'octobre dernier. Elle abrite actuellement 15 pensionnaires, dont quelques-unes venues pour une installation définitive, avec leur mobilier. Elle peut encore, provisoirement, accueillir des pensionnaires temporaires, parentes des membres de l'A., qui ne feraient, à la Villa du Midi, qu'un séjour de repos de quelques mois ou de quelques semaines.

Mlle Weil remercie les Anciennes qui, de loin, se sont rappelées notre vente (elle vient encore de recevoir 20 fr. de Mlle de Migny), et rappelle que la Société de bienfaisance tiendra son Assemblée générale le 3^e mercredi de février, demandant à toutes, particulièrement aux aspirantes présentes, de faire un peu de propagande pour cette réunion auprès de leurs compagnes. N'est-il pas utile que celles qui ont mis tant d'ardeur à aider à procurer des ressources, sachent comment elles sont employées et à quels besoins elles doivent faire face ?

On passe maintenant à la question figurant à l'ordre du jour : celle de la *fête de juin*, qui provoque un vif intérêt dans l'Assemblée générale ; tout le monde parle à la fois, pour tomber, d'ailleurs, complètement d'accord.

Mlle Weil évoque l'incident causé, en 1933, par une indisposition de Mlle Bayrou qui, en supprimant les danses rythmiques, avait menacé de tout faire manquer. Au dernier moment, elles furent remplacées par un *Concours de costumes en papier* qui eut un immense succès, lequel eut sa répercussion sur les recettes du Guignol et du buffet.

Consultée à ce sujet, l'Assemblée générale se prononce à l'unanimité pour le renouvellement de ce Concours.

Mme Charpentier-Douchez, en répondant à la consultation

adressée aux sociétaires, a posé la question du *dimanche* comme jour de la fête.

Une expérience précédente a prouvé que les résultats matériels n'étaient pas meilleurs qu'un jeudi, à cause des excursions dominicales de nombreuses familles, quand vient la belle saison. Au point de vue administratif, il faut aussi considérer qu'il y a beaucoup plus de dérangement pour les agents du Lycée, qui apportent à nous seconder, une extrême complaisance, dont nous ne devons pas cependant abuser.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de maintenir la *fête un jeudi* et la date du *14 juin* paraît convenir.

Le principe de *deux séances successives de concert* a donné plein succès et doit être également maintenu, mais il faut un programme intéressant.

Nous espérons pouvoir compter sur Mme Mansoy. Naturellement, elle devra être aidée. Il faudrait une *Comédie*, jouée par de jeunes anciennes, ou les élèves de Seconde, si les actrices de l'an passé ne veulent pas recommencer. On ne peut compter sur les élèves de Première, de Philo ou de Math, trop occupées par la préparation des Baccalauréats.

Mlles Hélène Achard et Irène Imenitoff promettent d'en parler à leurs compagnes.

La Présidente renouvelle un *appel pour le Bal* qui a lieu le *17 mars*, qui sera notre 12^e bal. Autrefois, les élèves des Facultés prenaient des cartes et les plaçaient parmi leurs camarades. Les étudiantes actuelles ne pourraient-elles en faire autant ?

Mme Delzant communique à l'Assemblée une lettre de Mme Mullender-Rémont : « Je voulais demander, écrit-elle, que les anciennes élèves qui aident leurs maris dans leur commerce ou qui ont elles-mêmes une maison commerciale, se fassent connaître. Je cherche à organiser un *groupement d'acheteurs*, plus spécialement dans le 16^e et j'aurais aimé aider celles de nos compagnes que cette question peut intéresser. »

Dans une visite qu'elle a faite à Mme Delzant, Mme Mullender a développé son projet. Il paraîtrait, en effet, intéressant que nos compagnes exerçant des professions commerciales ou industrielles fussent mieux connues.

Mme Thirion fait observer que si elles en ont le désir, elles n'ont qu'à l'indiquer sur la notice qui leur a été envoyée pour la réfection de l'annuaire, faisant ainsi figurer à la rubrique : « Commerce et Industrie », les affaires auxquelles elles sont directement intéressées ou associées.

L'ordre du jour étant épuisé, on passe au vote pour l'élec-

tion des 6 membres du Conseil à nommer. Tandis que les scrtt-tatrices bénévoles s'absorbent dans leur besogne, les groupes se réunissent autour des tables à thé. Mlles Romand et Kauffmann, en bonnes maitresses de maison, ont assuré un ravitaillement abondant à leurs invitées, que servent, avec la meilleure grâce, les jeunes aspirantes.

Les conversations sont si animées, que Mlle Weil a la plus grande peine à obtenir le silence pour proclamer le résultat du scrutin : *Mmes Delzant, Jeangirard, Mlles Courtin, Valerio, Mme Rubin, M. S., Mlle Marg.-Marie Chalufour* sont élues.

Réunion du Conseil du 25 janvier

Sitôt le résultat des élections proclamé, le Conseil de l'A. s'est réuni, conformément aux statuts, pour élire son bureau pour 1934.

A l'unanimité, Mlle Weil est réélue Présidente.

Mlle M. Romand, Vice-Présidente.

Mme Castier, Trésorière.

Mme Rubin, Trésorière adjointe.

Mme Delzant, Secrétaire.

Mlle Kauffmann, Secrétaire adjointe.

Avant de nous séparer, Mlle Weil nous communique la lettre suivante, qui lui a été adressée à la fin de décembre :

CONSEIL NATIONAL
DES FEMMES FRANÇAISES,
Section du Cinéma,
Présidente : Germaine DULAC.

Paris, décembre 1933,

MADAME LA PRÉSIDENTE,

La Section du Cinéma du Conseil national des Femmes françaises, après réunion de ses membres, le 22 novembre dernier, a pris la décision de faire un effort énergique pour l'aboutissement du « vœu » qu'elle vous adresse ci-joint.

Afin d'agir plus fortement sur les Pouvoirs publics, elle désire avoir l'appui de tous ceux qui poursuivent un but d'éducation et de progrès social. Votre adhésion à ce vœu serait une contribution importante. C'est pourquoi la Section s'adresse à vous pour vous prier de vouloir bien joindre votre approbation au

grand nombre de celles que lui ont déjà fait parvenir les Associations et organisations s'occupant de la jeunesse et de questions sociales.

Dans l'attente de votre réponse, que nous espérons très prochaine, nous vous prions de croire à nos sentiments distingués.

Laura DREYFUS-BARNEY,
Secrétaire.

Décembre 1933.

VŒU

*adressé par le Conseil national des Femmes françaises
à M. le Ministre de l'Intérieur
et à M. le Ministre de l'Education Nationale et des Beaux-Arts*

La Section du Cinématographe du Conseil national des Femmes françaises, émue par de nombreuses protestations qui lui sont parvenues au sujet de l'effet pernicieux, sur la jeunesse, de certains films projetés pour le grand public, a émis le vœu suivant, qui a été adopté par l'Assemblée statutaire du Conseil national des Femmes françaises du 1^{er} juin 1933.

« *Qu'une modification soit apportée, en France, au système
« de censure actuellement en vigueur. La section, soucieuse de
« ne pas priver la jeunesse d'une distraction utile et d'un moyen
« éducatif fourni par le cinéma, et, en même temps, désireuse
« de sauvegarder les intérêts et les possibilités artistiques des
« producteurs et des cinéastes, souhaite voir instaurer en
« France une censure spécifiant les films pour les adultes et ceux
« pour la jeunesse, dite censure à deux degrés, qui fonctionne
« déjà dans la plupart des pays.*

« *La Section demande aux Pouvoirs publics de prendre les
« décisions nécessaires pour arriver à la réalisation de cette
« importante question, question qui apparaît actuellement
« comme d'un intérêt capital pour la formation intellectuelle et
« morale des jeunes générations qui représentent l'avenir du
« pays. »*

Ce vœu est en conformité avec la recommandation relative à la censure, votée à la Conférence du Conseil international des Femmes, qui s'est tenu à Rome, à l'Institut International du Cinéma éducatif de la Société des Nations du 5 au 9 octobre 1931.

Germaine DULAC,
Présidente

PICHON-LANDRY,
Présidente du C.N.F.F.

de la Section du Cinéma du C.N.F.F.

Prière d'adresser les adhésions à Mme Dreyfus-Barney, 74, rue Raynouard, *Secrétaire*.

A l'unanimité, le Conseil approuve ce vœu, et demande à Mlle Weil d'envoyer notre adhésion à Mme Dreyfus-Barney.

Décoration

M. Cayrou, professeur au Lycée Molière, a été récemment décoré de la Légion d'honneur. Nous le prions d'accepter nos respectueuses félicitations. Nul mieux que lui n'était qualifié pour ce ruban rouge si parcimonieusement accordé aux membres de l'Université, nous avons eu l'occasion de le constater récemment.

Depuis les nombreuses années que les grandes élèves de Seconde et de Rhétorique ont le privilège de suivre ses cours au Lycée Molière, nous savons l'admirable professeur qu'est M. Cayrou, combien il se donne de toute son âme dans son enseignement, et comment, continuant les meilleures traditions de l'École Normale, il sait développer le goût des lettres chez ses élèves.

Soutenances de Thèses

Nous sommes heureuses d'annoncer à nos compagnes que Mme Ruin (Marguerite Debenais), vient de soutenir brillamment sa *Thèse de doctorat en médecine*.

*
**

Mlle Madeleine Lenoir, ancienne élève de l'École des Chartes, a soutenu également avec succès, en janvier, une *thèse* sur « La seconde Ambassade à Rome de Philippe de Béthune, 1624-1630 » et a obtenu le diplôme d'*archiviste paléographe*.

ÉCOLE et ATELIERS d'ART DÉCORATIF
pour dames et jeunes filles
6, rue Beethoven, Paris XVI^e

UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS

Comité des Dames : présidente : Mme la Marquise de Ganay.
Enseignement général : dessin, décoration générale, publicité, mode.
Enseignement technique : reliure, dorure aux petits fers, gravure sur bois, tapis et tapisserie (Gobelins).

S'adresser pour tous renseignements à Mlle A. LANGRAND, directrice
6, rue Beethoven. Téléph. Trocadéro 54-05

Thé en l'honneur de Mlle Jaudel et de Mme Brody-Zay

La coutume est établie de nous réunir, au cours de l'hiver, pour dire un au revoir aux professeurs membres honoraires de l'Association, qui quittent le Lycée pour prendre leur retraite.

Nous n'avons point manqué cette année de donner cette marque d'attachement et de reconnaissance à Mlle Jaudel, professeur d'histoire naturelle, qui fut toujours une si fidèle amie pour nous, et à Mme Brody-Zay, professeur d'ouvrage manuel, qui passa de longues années dans notre Maison, et collabora si souvent à la préparation de nos ventes de charité et à l'habillement des poupées destinées à l'arbre de Noël.

Nous avons regretté, le 10 février, au thé d'adieu que l'Association offrait à ces dames, que Mme Brody-Zay ait été empêchée de venir au Lycée. Nous avons adressé quelques fleurs chez elle, puisqu'il nous a été impossible de les lui offrir directement comme nous avons eu le plaisir de le faire à Mlle Jaudel.

Mme la Directrice, Mlle Plicque, directrice honoraire, un grand nombre de professeurs et de maîtresses répétitrices, les membres du Conseil de l'A., et quelques-unes des aînées parmi les élèves de ces dames, étaient réunies autour des petites tables fleuries, et ce fut dans une atmosphère toute amicale, une réunion de la plus cordiale et la plus charmante intimité qui laissera à toutes le meilleur des souvenirs.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Simone Lefrançois, avec M. Jack Desmier.

Mlle Geneviève Bernheim, ingénieur chimiste, avec M. Jules Guéron, ingénieur chimiste.

Mlle Jacqueline Deflou, avec M. Jean Lambert, lieutenant au 4^e R.A.D., à Colmar.

Mme Axel Giesecke-Nordling, nous fait part du mariage de son fils, M. Nils Giesecke-Nordling, avec Mlle Odette Scherf.

Nos félicitations les plus cordiales à nos compagnes, et nos meilleurs vœux de bonheur pour ces jeunes ménages.



Naissances

Nous n'avons appris que tout récemment la naissance survenue en mai dernier, de *Jean-Henry Jaudon*, fils de M. et Mme Jaudon (Marg. Milon).

On nous annonce également la naissance de *Claude-Anthony O'Neill*, fils de M. et Mme O'Neill (Marie-Louise Schlessler), petit-fils de Mme Schlessler (H. Merson), et petit neveu de Mlle Schlessler, professeur honoraire au Lycée.

Gérard, fils du D^r et de Mme Wolff (Janine Gœtschel).

Jean-Claude, fils de M. et Mme Birot (Claire Guichard).

Françoise, fille de M. et Mme Georges Letrône (Odette Kastler).

Philippe, fils de M. et Mme Bernard Debray (Louise Huret).

Daniel, fils de M. et Mme François Saglier (Elisabeth Bernheim).

Marie-Claude, fille de M. et Mme Belzacq (Paulette Dupuy).

Jacques, fils de M. et Mme Launois (Marguerite Dornier).

Isabelle, fille de l'Ingénieur du Génie maritime et de Mme Robert Maria (Antoinette Perrier).

Nous adressons nos meilleures félicitations aux heureux parents et grand-parents, accompagnées de tous nos vœux de prospérité pour les nouveau-nés.

Deuils

Nous avons appris avec grande peine la mort de :

M. Georges Bondois, professeur au Collège de Meaux, fils de notre regretté maître, *M. Bondois*, frère de *Mlles Marguerite Bondois*, professeur au Lycée Molière, *Elise Bondois*, et *Mme Marchand* (*Louise Bondois*) ;

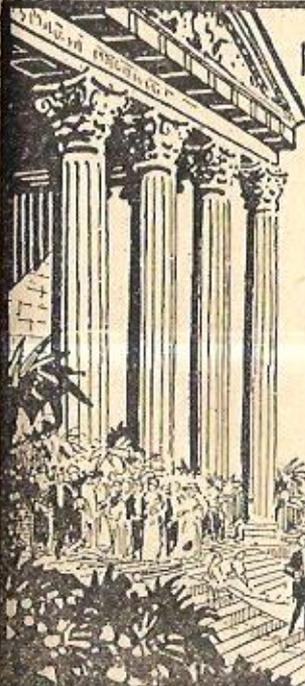
de *M. Etienne Gorodiche*, élève à l'Ecole des Travaux publics, décédé à la suite de la catastrophe de Lagny. Il était le frère de nos compagnes, *Mmes Agache* (*Hélène Gorodiche*), *Rist* (*Françoise Gorodiche*), et de *Mlle Rose-Marie Gorodiche*, et le neveu de *Mme Mantoux-Hertz* ;

de *M. David-N. Séligman*, père de *Mme Mayer* (*Renée Séligman*) ;

de *M. Emile Durand*, père de *Mme Bourdier* (*Louise Durand*) ;

de *M. Pierre Nozière*, beau-frère de *Mme Nozière-Noël*.

Nous exprimons à *Mlle Bondois* notre respectueuse et douloureuse sympathie et nous associons profondément aux deuils si cruels qui viennent de frapper nos compagnes.



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ
Société Anonyme des Anciens Etablissements
PRADEL & C^{ie}
au Capital de 4.300.000 fr.
44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

Décorations & Marqueses aux Eglises
et aux Domiciles.. Garnitures de Plantes
et Fleurs — Voitures automobiles..
Imprimerie de luxe, gravure, lithogr., typogr.
Sur demande un Représentant
se rend à domicile
▼ Téléphone
Séjour : 02-32 (3 lignes groupées)

Bibliothèque

La Bibliothèque sera ouverte le 3^e samedi de mars (17 mars) au lieu du 4^e, qui tombe la veille des Rameaux et des vacances de Pâques.

Comme d'habitude, nos compagnes y trouveront notre dévouée et active bibliothécaire, Mlle Kauffmann, les 2^e et 4^e samedis d'avril (14 et 28 avril) ; les 2^e et 4^e samedis de mai (12 et 26 mai), de 14 h. à 15 h. 1/2. Nous leur rappelons que les livres ne doivent pas être conservés plus d'un mois, et nous espérons que le mouvement des prêts redeviendra aussi actif qu'en 1933.

Nous adressons nos vifs remerciements à Mme Nozières-Noël qui a donné à notre bibliothèque le *Pèlerin d'Angkor*, de Pierre Loti, et à Mme Boutillier-Reclus, qui nous a envoyé le *Second Semestre 1933, de l'intéressante Revue « Conférencià »*.

Avis

Une de nos anciennes compagnes, diplômée de la Chambre de Commerce anglaise, donnerait des leçons d'anglais. Pour tous renseignements, écrire à Mlle Lucette Godart, 50, rue Vital, 16^e.

*
**

Plusieurs de nos compagnes, licenciées de lettres ou de sciences, seraient susceptibles de donner des répétitions, souvent nécessaires à l'approche des baccalauréats. S'adresser à Mme Delzant, secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil, 7^e.

*
**

On demande une jeune fille capable de faire travailler les mathématiques et le latin, et, au besoin, l'anglais, à deux garçons de 13 et 14 ans, pendant les deux mois 1/2 de vacances. Séjour agréable dans une propriété des environs de Paris. S'adresser à Mlle Hélène Weil, 2, rue de la Muette.

*
**

Nous rappelons à nos camarades que la mère de notre ancienne compagne, Marcelle Dannon, tient, au 94, avenue Mozart, un magasin d'Horlogerie-Bijouterie, avec spécialité de réparations de montres. Les prix y sont modérés, et un accueil amical y est réservé aux élèves et anciennes élèves du Lycée.

*
**

Ce sont aussi des conditions toutes amicales qui seront faites à nos compagnes par M. Pontecorvo, père de notre jeune camarade Renée Pontecorvo, aux *Etablissements Lacroix, 104, Faubourg St-Antoine* (Diderot 41-75) qu'il dirige et sur lesquels on trouvera plus amples renseignements à la fin de ce *Bulletin*.

Nouveaux membres de l'Association

Président d'honneur

M. Charléty, C. ✳, recteur de l'Académie de Paris, a bien voulu accepter la *présidence d'honneur* de notre Association. Nous lui en exprimons toute notre gratitude et sommes heureuses de l'inscrire en tête de notre annuaire.

Membres honoraires

- Mlle Crespy, professeur au Lycée Molière, 71, rue du Ranelagh, Paris, 16^e.
Mlle Raz, professeur au Lycée Molière, 5, rue de l'Assomption, Paris, 16^e.
Mme Bazouin, professeur au Lycée Molière, 15, rue de la Pompe, Paris, 16^e.
Mme Guyon, professeur au Lycée Molière, 50, rue Albert-Joly, Versailles (S.-et-O.).
Mme Parent, professeur au Lycée Molière, 81, rue de la Tour, Paris, 16^e.
Mme Petit, professeur au Lycée Molière, 16, avenue de Villiers, Paris, 17^e.

Sociétaires perpétuelles

- Mlle Marguerite Bondois, ✳ I, Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Molière, 77, rue Blomet, Paris 15^e.
Mlle Elise Bondois, ✳ A, Professeur au Lycée Racine, 77 rue Blomet, Paris 15^e.
Mme Marchand, (L. Bondois), ✳ A, 3, rue Bague, 15^e.
Mme Buzenet (G. Maréchal), ✳ A, Directrice du Lycée Saint-Aulaire à Tanger (Maroc).
Mlle Simone Daniel, Professeur au Lycée Fallières, Tunis, (Tunisie).

Sociétaires

- Mlles Simone Bloch, 7, rue de Bassano, 16^e, tél. Kléber 39-70.
Odette Boudin, 5, avenue Mozart, 16^e.
Yvonne Samuel, 143, rue de la Pompe,

Nouvelles aspirantes

- Mlles Simone Bobot, 28, rue du Ranelagh, 16^e.
Colette Bourgeois, 12, rue François-Ponsard, 16^e.
Georgette Boutillier, 113, rue de la Tour, 16^e.
Madeleine Cholet, 9, place du Pont de Grenelle, 15^e.
Antoinette Cohen, 62, rue du Ranelagh, 16^e.
Nathalie Cremer, 140, avenue Victor-Hugo, 16^e.
Suzanne Douhairie, 8, rue Bayen, 17^e.
Geneviève Duhamel, 96, rue Chardon-Lagache, 16^e.
Denise Frank, 4, rue de la Muette, 16^e.
Suzanne Laboulbène, 26, rue Boileau, 16^e.
Eliane Armand-Lapierre, 24, rue de la Tour, 16^e.
Françoise Lyon, 10, rue Eugène-Labiche, 16^e.
Jacqueline Mény, 86, avenue Malakoff, 16^e.
Colette Monnier, 6 bis, rue des Marronniers, 16^e.
Monique Parent, 81 rue de la Tour, 16^e.
Jeanine Parot 106, rue de la Pompe, 16^e.
Jacqueline Pernin 138, rue du Château, Boulogne-s.-Seine.
Annette Poulain, 10, avenue Vion-Whitcomb, 16^e.
Eliane Riot, 91, rue du Théâtre, 15^e.
Marguerite Roy, 128, rue de la Pompe 16^e.
Hélène Thoret, 98, avenue de Versailles, 16^e.
Janine Toison, 9, rue du Général-Niox, 16^e.
-

Accusé de réception de Cotisations

Sociétaires perpétuelles

- 3 versements complets : Mlles Bondonis ; Mme Marchand-Bondonis.
2 premiers versements : Mme Buzenet-Maréchal ; Mlle S. Daniel.

Sociétaires 1933

- Mme Baverey, Mlles Grimaud, Picard.

Sociétaires 1934

- Mme Baverey ; Mlles L. Bouteille, Odette Boudin, Delpuech, Denise Frlich, Lise Emerique, Antoinette Emerique, Cécile François, J. Girard ; Mmes Labarre-Lebard, Legonnier-Durin ;

Mlles Lebon, Cl. Magnier, Josine Neuskens ; Mmes Rossano, Paul Rose ; Mlles Yvonne Samuel, Wahl.

Aspirantes 1934

Mlles Antheaume Christiane, Arnaud Simone, Bulcourt Simone, Bobot Simone, Bourgeois Colette, Boutillier Georgette, Cholet Madeleine, Cohen Antoinette, Cremer Nathalie, Cluze Charlotte, Douhairie Suzanne, Duhamel Geneviève, Dubief Geneviève, Delporte Nicole, Franck Denise, Gossart Suzanne, Giraud Jacqueline, Guggenheim Françoise, Gratzmüller A.-M., Gouss Unia, Laboulbène Suzanne, Lapiere Eliane, Lyon Françoise, Mény Jacqueline, Monier Colette, Parent Monique, Parot Janine, Perrin Jacqueline, Poulain Annette, Polack Janine, Riot Eliane, Roy Marguerite, Pobereski Irène, Quinet Suzanne, Sananès Odette, Thoret Hélène, Toison Janine, Warsharwsky Maria, Zynock Anna, Kaloustian Anaïde, Krivitsky Irène, Kalm Yvette.

Donx pour la Maison de retraite de Pau

Mlle Bardet, 5 ; Mlles Bondois, 2 ; Mme Marchand, 1 ; Mlle Valério, 2 ; Mme Noiré, 10 ; Mme Kerrion, 5 ; Mlle Sicard, 3 ; Mlle Lebon, 1 ; Mlle Romand, 5 ; Mme Buzenet, 50 ; Mme Durin-Légonnier, 1 fr.

ÉDITIONS **A.M.T** 27, RUE DU CERCHE-MIDI, PARIS

LES CONTES DE PERRAULT

Cendrillon	Le volume :	Peau d'Ane
Le Petit Poucet	3 fr. 50	Le Chat botté
La Belle au Bois	Barbe-Bleue	Le Petit Chaperon
dormant	Riquet à la houppe	rouge

II. Société de Bienfaisance

Réunion de janvier

Nos réunions de bienfaisance ont désormais lieu les 3^e mercredis de chaque mois à 4 h. 3/4, ce qui permettra nous l'espérons à un plus grand nombre de professeurs du Lycée et d'aspirantes d'y assister.

Le 17 janvier, Mmes Münch, Ficquet, Castier, Delzant, Pierre-Lévy, Milles Weil, Romand, Bondois, Picard sont là ; Mlle Judalais, une jeune ancienne, veut bien suppléer comme secrétaire Mlle Kauffmann, empêchée, ce dont nous lui sommes très reconnaissantes. Mme Münch annonce que 16 paquets d'épicerie ont été envoyés à l'occasion du jour de l'an et donne des nouvelles d'une famille touchée par le chômage et la maladie. Elle propose d'envoyer un secours, ce qui est décidé.

Mme Delzant lit une lettre de Mme C., remerciant du charbon qu'elle a reçu. Elle est actuellement en chômage. C'est une femme recommandable à tous égards, d'une probité scrupuleuse, à laquelle il faudrait trouver ménages ou lessives à faire.

Mme Delzant parle encore de Mme veuve D., qui a dû passer cet été quatre mois en préventorium. Elle a retrouvé à présent du travail chez Hachette et vient de recevoir un secours de loyer du bureau de bienfaisance de 80 fr. On espère que la Conférence de St-Vincent-de-Paul de Javel, aidera à payer l'arriéré de loyer pour lequel nous avons déjà donné 200 fr. en octobre.

Mme Castier donne également des nouvelles des familles qu'elle a visitées. Pour l'une, où le père, employé aux chemins de fer de l'Etat, malade, et ne touche que la 1/2 solde, soit 450 fr. par mois, elle demande des vêtements. On pourra, d'ailleurs, avoir des renseignements plus précis sur la situation, grâce à Mme Pierre-Lévy.

Pour une autre, où il y a une mère veuve avec trois enfants de santé très précaire, bien que soignés avec régularité par la mère et la Société d'hygiène sociale, il sera sans doute nécessaire d'aider également, car ces 4 personnes n'ont, pour vivre, que 25 fr. par jour.

Enfin, dans la famille C., il y a trois enfants constamment malades et un père chauffeur de taxi avec un gain très irrégulier. Il y aura lieu d'aider au moment des vacances pour que les petits puissent aller à la campagne.

Quelques familles visitées par Mlle Romand, sorties un peu d'embarras ces derniers temps, ont de nouveau besoin d'être aidées pour des causes diverses.

Mme F., abandonnée par son mari depuis quelque temps, a écrit à Mlle Romand, elle a peu de travail et ne sait comment faire.

Sur les quatre filles de Mme M., trois sont en chômage, tandis que le père est couché avec une congestion pulmonaire. Ces jeunes filles ne touchent pas le secours-chômage et cherchent partout du travail sans en trouver. Mlle Romand propose d'envoyer immédiatement des provisions et du tissu pour confectionner linge ou vêtements. Ce qui est accepté.

On recommande à l'œuvre de l'Abri, Mme L., très malheureuse, et dont le fils est aveugle.

Une autre visiteuse parle de Mme S., attendant un bébé dans 4 mois et se trouvant dans un état effrayant. Les Petites Sœurs de l'Assomption ne pouvant intervenir que lorsque la femme est complètement couchée, cette visiteuse propose de voter un crédit, afin que cette future maman puisse prendre une femme pour l'aider pendant ces quelques mois, pour faire son ménage et une partie du lavage. Un crédit exceptionnel de 200 francs par mois est voté pour ces quelques mois.

Mme Lévy parle de Mme A., qui attend une loge de concierge pour avril et qui, pour le moment, reste dans son logement.

Un paquet de vêtements est donné à Mme Alexandre pour les familles G. et F., ainsi qu'un crédit pour un colis d'épicerie pour la famille F.

L'état de nos finances nous obligera à apporter quelques modifications aux crédits que les différentes œuvres sollicitent de notre Société.

Mlle Weil parle enfin de la bourse créée grâce à la souscription faite en mémoire de Mlle Scott, et qui vient pour la première fois d'être affectée à une étudiante très méritante.

Assemblée générale de la Société de Bienfaisance

Nous ne sommes jamais très nombreuses aux réunions mensuelles de bienfaisance et nous le regrettons toujours très vivement, mais nous avons espéré qu'un peu plus d'Anciennes Elèves viendraient à notre Assemblée générale, le 21 février !

A nos fidèles qui sont toujours là présentes et qui se donnent vraiment de tout leur cœur à notre œuvre, va toute notre gratitude, mais nous aimerions voir s'ajouter à ce groupe quelques-unes de nos Anciennes compagnes et nous leur faisons aujourd'hui un appel très pressant.

Autour de Mme Münch-Maury, qui présidait, étaient réunies Mmes Delzant, Dufour, Durckeim, Mlle Feist, Mme Ficquet, Mlle Hécart, Mme Jeangirard, Milles Judalais, Kauffmann, Mme Pierre-Lévy, Milles Romand, Valério, Weil. Une réunion de professeurs avait empêché Mme la Directrice et plusieurs de ces dames de se joindre à nous.

Le premier devoir d'une Assemblée générale est d'entendre le rapport financier ; celui-ci est présenté par Mme Dufour, avec sa compétence habituelle ; en voici le détail :

BILAN ANNÉE 1933

Sorties

Nourriture.....	3.788 05
Vêtements et mobilier.....	2.751 90
Secours.....	7.467 20
Vacances.....	15.370 »
Pensions mensuelles.....	19.720 »
Cercle Amical et Arbre de Noël.....	1.718 15
Souscription à la Fondation M. Scott.....	2.000 »
Souscription aux Œuvres diverses.....	605 »
Divers.....	600 »
Participation au Bulletin.....	300 »
Frais de vente supplémentaires.....	1.203 »
Frais de chèques postaux.....	327 70
Frais de banque.....	106 80
Total.....	55.957 80
Perte sur le Capital.....	6.735 70
	<hr/>
	62.693 50

Entrées

Solde précédent.....	100.877 87
Subvention de la Mairie.....	1.100 »
Cotisation des Anciennes Elèves.....	874 »
Dons.....	2.394 25
Remboursements des familles.....	180 »
Journée de l'Enfance.....	525 »
Intérêts en banque.....	2.220 62
Versé par le Lycée sur le produit de la Vente...	34.160 60
	<hr/>
	142.341 34
<i>Entrées</i>	142.341 34
<i>Sorties</i>	62.693 50
	<hr/>
<i>Solde</i>	79.647 84

Détail du solde :

En caisse.....	1.669 35
Au compte chèques post.....	1.807 40
En banque.....	35.156 79 ⁽¹⁾
Capital.....	41.014 30
	<hr/>
<i>A nouveau</i>	79.647 84

A la lecture de ce bilan, quelques remarques s'imposent :

Vacances 1932.....	12.000 fr.
Vacances 1933.....	15.000 »
Secours réguliers 1932.....	14.000 »
Secours réguliers 1933.....	20.000 »

Si le reste des dépenses est à peu près semblable à celles de l'an dernier, nous devons enregistrer une dépense exceptionnelle : la souscription de 2.000 fr. faite au nom du Lycée par la Société de bienfaisance à la fondation Scott.

Nous sommes obligées aussi de compter une diminution de 6.700 fr. de notre capital, par suite de la conversion des rentes et de la moins-value de certaines de nos valeurs ; diminution qu'il faut, bien entendu, faire figurer au chapitre des dépenses.

Quant aux recettes quelques différences aussi : la quête organisée tous les ans en mai pour les œuvres de l'Enfance, et à laquelle nous participons, ne nous a rapporté en 1933 que 500 fr. au lieu de 2.000 fr. en 1932 ! La Vente de Charité de décembre

(1) + 2.655 fr. 40 non touchés.

a vu diminuer un peu son bénéfice ; il ne faut en incriminer que « la crise », l'effort de tous ayant été vraiment très grand ; néanmoins, c'est, là aussi, une perte de 6.000 fr. :

Vente 1932	40.000 fr.
Vente 1933	34.000 »

Pour conclure, il est évident que nous sommes dans une situation moins florissante que l'an dernier à pareille époque et que l'avenir s'annonce assez angoissant. Il nous force à réfléchir sur un dilemme qui est toujours pénible pour une œuvre de bienfaisance, et surtout en ces périodes de crise, pour employer une seconde fois ce mot consacré. Le problème qui se pose est le suivant :

- 1) Accroître les recettes, et de quelle manière ?
- 2) Restreindre les dépenses, et comment, sans trop en faire souffrir les intéressés ?

A ces deux questions, l'Assemblée générale a répondu, après discussion et réflexion, de la manière suivante : Pour les recettes : porter tout notre effort sur la prochaine Vente, à laquelle nous demandons de penser déjà. S'occuper plus activement de la quête de l'Enfance, c'est-à-dire trouver de nombreuses quêteuses. Nous faisons ici appel à toutes nos jeunes anciennes compagnes et aux grandes élèves du Lycée. Nous leur demandons pour nos petits qui ont tant besoin de grand air l'été, pour nos vieillards, pour nos malades, pour les mères de famille, pour tous ceux, enfin, « qui comptent sur nous » et dont nous avons la charge matérielle, nous leur demandons de nous prêter leur concours en mai, à la journée de l'Enfance. Que toutes celles qui se sentiront touchées par cet appel et qui voudront nous faire le plaisir d'y répondre, écrivent à Mme Münch, 11 bis, avenue du Maréchal-Maunoury. Ayez toutes un bon mouvement, consacrez à une bonne œuvre quelques heures d'un dimanche de mai, cela vous sera facile et fera tant de bien !

A la seconde question, restreindre les dépenses, nous avons, et on le comprendra, répondu avec moins de ferveur. Il est pénible d'envoyer moins d'enfants en vacances ! il est pénible de faire attendre les colis d'épicerie ! il est difficile de restreindre les mensualités ! C'est pourtant ce que nous serons obligées de faire si les rentrées d'argent se font plus difficilement et plus lentement. A l'heure actuelle, nous n'avons que 38.000 fr. à dépenser pour 1934, alors qu'en 1933, c'est la somme de 56.000 fr. qui est sortie de notre caisse ! 18.000 fr. de moins.

Mmes Dufour, Durckéim, Jeangirard et Stein, Mlles Hécart,

Schlesser, Weil et Zilliox, membres sortants, sont réélues à l'unanimité. Mme Alexandre, mère d'anciennes élèves, qui s'occupe avec tant de dévouement de plusieurs de nos familles qu'elle suit régulièrement, prend place dans notre Comité, sur la demande unanimement approuvée de Mme Münch-Maury.

Cercle Amical

Nous avons eu le privilège d'avoir en janvier une causerie charmante de Mlle Crespy, professeur de lettres au Lycée Molière, sur la croisière méditerranéenne, qu'elle fit l'été dernier. La Grèce, aux rivages enchanteurs, aux ruines célèbres, fut évoquée avec une grâce toute hellénique, et comme toute vivante relation de voyage donne l'ardent désir de « Partir », nous avons toutes envié Ulysse...

On reçoit très bien les Français en Grèce, on leur fait des accueils enthousiastes, on leur montre des choses splendides, et on voudrait vivre éternellement sous ce ciel sans nuages ! A regret... on regagne la France... Et puis, par un après-midi tout doré, de septembre, on a l'idée de se promener dans la forêt de Chantilly. On a toujours la vision des œuvres d'art contemplées en Grèce, dues tant à la nature qu'à l'homme, l'esprit et l'âme vibrent encore d'émotion artistique et... l'on est tout surpris de découvrir un délicieux paysage d'Ile-de-France, plein de charme et de douceur, de simplicité et de beauté aussi ! Et la jolie *Histoire de l'Oiseau Bleu* est la moralité de cette causerie pour toutes celles qui ne peuvent aller découvrir des horizons nouveaux...

De très jolies cartes postales, agrandies par la lanterne de projection, que Mme Ficquet avait pu heureusement mettre au point, illustraient cette causerie passionnante. Nous ne saurons jamais assez dire à Mlle Crespy tout le plaisir qu'elle nous a procuré, plaisir qu'elle voudra peut-être nous renouveler. Nous en formons le vœu et la remercions chaleureusement.

En février, des jeux (portraits, charades, etc.), furent organisés par Anne-Rose Ebersolt et animèrent la réunion, après le goûter. Pour nos toutes jeunes invitées, et c'est elles qui forment maintenant la majorité, il est bon aussi, quelquefois, de s'ébattre et de rire.

Suzanne Feist, une des dévouées collaboratrices de la Société de bienfaisance, a fait don d'un superbe piano pour le Cercle amical. Placé dans le Parloir, il fut inauguré à cette réunion de février ; nous pourrons ainsi passer nos « dimanches mensuels » dans une pièce spacieuse, confortable et... chauffée !

III. Notes et Informations

Orientation professionnelle et Placement

Les réunions d'orientation professionnelle, dont la regrettée Mlle Caron avait pris l'initiative, et qui groupaient chaque mois à la Maison des Lycéennes les déléguées des différentes Associations parisiennes, ont repris le 1^{er} lundi de février.

Les déléguées y ont échangé leurs offres et demandes d'emploi, et insisté sur la nécessité qui s'impose de conseiller et de renseigner nos jeunes camarades arrivées au terme de leurs études, avant de les laisser s'engager dans de longues préparations de carrières désormais trop encombrées.

Nous signalons à nos jeunes compagnes qu'elles trouveront

*Au Foyer International des Etudiantes
93, boulevard Saint-Michel,*

tous les samedis, de 13 h. 30 à 16 heures, une *Consultation d'Orientation professionnelle*, par notre compagne Mlle Hélène Alphanbéry, assistante à l'Ecole des Hautes Etudes, Directrice de l'Office d'Orientation professionnelle de Boulogne-Billancourt.

L'*Office du Secrétariat féminin*, 214, boulevard Raspail, renseigne également sur toutes les carrières féminines, les *mardis et jeudis après-midi, de 3 à 5 heures*. Une série de notices contenant des informations précises, relatives aux différentes carrières, y est en vente.

Nous rappelons enfin à nos compagnes en quête de situations, qu'elles peuvent s'adresser à l'*Office de placement de l'Union des A.*, 99, rue de Prony, 17^e, le *mardi matin de 10 h. à 11 h.*; le *vendredi après-midi, de 14 h. à 16 h.* Tél. : Wagram 05-55.

Dots pour Jeunes Filles

L'Administration de l'Assistance publique a renvoyé à notre Présidente, le 15 février 1934, la lettre suivante, que nous avons déjà publiée dans le *Bulletin* n° 3 (octobre-novembre 1933). Nous ne pouvons que souhaiter voir surgir des candidatures.

« MADAME LA PRÉSIDENTE,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon Administration dispose actuellement de dots de mariage de 10.000 francs, au titre de la Fondation Bell, en faveur de jeunes filles pauvres et méritantes demeurant dans les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

« Pour pouvoir bénéficier de cette fondation, les jeunes filles doivent être Françaises, être âgées de plus de 21 ans et de moins de 30 ans au 1^{er} janvier 1934. Elles doivent, en outre, justifier de 3 ans de résidence à Paris, dont un an dans un des arrondissements ci-dessus, exercer une profession régulière.

« La dot sera versée aux jeunes filles désignées, si elles se marient avec un Français, dans le délai de 3 ans, à dater de la décision d'attribution.

« Si vous connaissiez parmi les anciennes élèves, membres de votre Association, des jeunes filles remplissant les conditions ci-dessus, de situations pauvres ou modestes et dont les mérites personnels pourraient retenir l'attention de la Commission chargée de l'attribution des dots de la Fondation Bell, je vous serais obligé de vouloir bien les pressentir et les inviter à adresser leurs demandes le plus tôt possible, au Service des Secours de mon Administration, 3, avenue Victoria.

« Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes hommages respectueux.

« Pour le Directeur Général et par autorisation :

« *Le Chef du Service des Secours.* »

.....
Pharmacie du Lycée Molière



R. DENIS

Ex-interne des Hôpitaux de Paris

LABORATOIRE SPÉCIAL D'ANALYSES MÉDICALES

85^{bis}, rue du Ranelagh,

PARIS (16^e).

Téléphone : Auteuil 13-89.

Le Foyer Familial des Anciennes Lycéennes de Pau

Plusieurs de nos compagnes ont écrit à la secrétaire de l'A. pour lui demander des renseignements au sujet de la Maison de Retraite des Anciennes Lycéennes. Elles trouveront ici sa réponse :

L'Association du Foyer familial des Anciennes Lycéennes a loué, à Pau, pour y installer sa *Maison de Retraite*, une belle et confortable demeure, entourée d'un jardin ombragé, la *Villa du Midi*, située dans un quartier aéré et tranquille, à 6 minutes du centre. Il y a confort moderne, chauffage central, salle de bains, eau courante, chaude et froide. Les prix sont très modérés et varient suivant la chambre. Il y a des chambrettes depuis 530 fr. par mois. Les prix maximum ne dépassent pas 760 à 800 fr. par mois.

L'Association se réserve de créer des Bourses et des demi-Bourses. On peut s'y installer définitivement, avec apport facultatif de mobilier, ou y faire des séjours temporaires de repos et de vacances. La Maison s'est ouverte le 1^{er} octobre 1933 et compte actuellement 15 pensionnaires. Provisoirement, des mères, sœurs ou filles d'anciennes élèves, qui auraient besoin d'un repos temporaire, peuvent y être reçues.

Le Foyer accueille :

1^o Principalement les Anciennes élèves des Lycées, Collèges et Cours secondaires de jeunes filles, âgées ou isolées qui souffrent de leur vie solitaire, ou dont les revenus diminués ne leur permettent plus une installation individuelle, à laquelle elles étaient habituées.

a) Les Anciennes élèves qui, dès le début, ont adhéré individuellement à l'Association du Foyer familial, auront un droit de priorité pour entrer au Foyer d'après leur ordre d'inscription.

b) Les Associations d'Anciennes élèves qui sont Membres Fondateurs, ou Donateurs, ou Bienfaiteurs, auront ensuite ce droit de priorité d'après le total versé par elles, pour une adhérente de leurs associations respectives.

2^o Le Foyer accueillera aussi les Anciennes élèves fatiguées

ou convalescentes, mais non malades, qui voudraient se reposer pour des périodes de quelques semaines ou de mois.

Pour être admises, les pensionnaires doivent fournir des références de leurs Associations et devenir au moins Membres Donateurs du Foyer familial (versement unique de cent francs), si elles ne le sont déjà.

Elles doivent justifier qu'elles ne sont atteintes d'aucune maladie mentale, contagieuse ou chronique « susceptible » de contaminer ou d'incommoder les autres occupantes. Les maladies de cette nature, survenant après l'entrée, seront même susceptibles d'empêcher la continuation du séjour de toute pensionnaire et le renvoi pourrait être prononcé pour toute cause sérieusement préjudiciable à la collectivité.

En principe, la pension sera payable par trimestre et d'avance. Le Conseil d'administration se réserve le droit de demander certaines garanties de ce paiement.

Les pensionnaires devront apporter un trousseau de linge, qu'elles entretiendront elles-mêmes. Exception sera faite pour les courts séjours.

Dans le prix de pension est compris : la jouissance d'une chambre séparée ou à deux lit pour parentes ou amies, et des pièces communes et du jardin, l'éclairage, le chauffage central, une partie du blanchissage.

Les repas seront pris à la salle à manger.

Les sorties et les visites seront entièrement libres.

Un règlement intérieur pour les détails sera communiqué à toute candidate sérieuse et pourra être modifié d'un commun accord avec les pensionnaires, après expérience.

On peut faire partie de l'Association familiale des Anciennes Lycéennes, comme :

Membre titulaire, en versant une cotisation annuelle minimum de 5 francs.

Membre bienfaiteur, en versant une cotisation annuelle minimum de 20 francs.

Membre Donateur ou Fondateur, en versant une somme forfaitaire unique de 100 francs ou de 500 francs.

Les demandes de renseignements et souscriptions doivent être adressées à *Mme Lévy, 9, rue Pasteur, Pau*. Compte chèques postaux 47-173, Bordeaux.
